



Dans quelques semaines 2019 s'achèvera.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année 2019 et vous présentons dès maintenant tous nos vœux pour 2019.

A noter dans vos agendas

13 décembre 2019	Don du sang	13 décembre 16h30-19h30 – salle des fêtes
17 décembre 2019	Conseil municipal	20h30 – mairie

Affouages

Certains lots d'affouage attribués en 2018 ne sont pas terminés. Des travaux de gyrobroyage de cloisonnements dans les parcelles 21 à 25 sont programmés en 2020. Les détenteurs des lots inachevés sont priés de terminer l'exploitation avant la fin 2019.



La sécheresse de 2019 et celles des années précédentes ont augmenté la dangerosité des arbres et des forêts. Les consignes de sécurité doivent plus que jamais être respectées et renforcées lors de l'exploitation.

5 personnes sont décédées en novembre 2019. Une fiche avec les consignes de sécurité, rédigée par tous les acteurs de la filière « bois » de la Région Grand Est, est affichée à la mairie.



Don de sang

Les Donneurs de sang de la Boucle de la Moselle vous invitent à donner votre sang lors de la prochaine collecte organisée par l'EFS, le lundi 13 janvier de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Villey-le-Sec.

Qualité de l'eau

Un contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation a été effectué le 25/11/2019.

La conclusion est :

Eau d'alimentation respectant les exigences de qualité réglementaire pour les paramètres analysés. Toutefois la teneur en désinfectant (chlore libre) est élevée (>0.3mg/l).

Conseil municipal – Mardi 17 décembre – Ordre du jour

- Présentation par le Président du Foyer rural de la suite donnée à la réunion de travail du 19/11/2019.
- Modification du contrat de travail de Valérie GEORGES.
- Nomination de l'agent recenseur.
- Modalités rémunération agent recenseur.

- Nomination nouveau référent CNAS.
- Actualisation des statuts de la CC2T.
- Débat et approbation du second volet du pacte fiscal de la CC2T
- Décision modificative Budget de l'eau.
- Ouverture de crédits pour 2020.
- Sortie d'inventaire véhicule services techniques Peugeot Expert
- Sortie d'inventaire tondeuse.
- Travaux de sécurité rue du Fays – Demande de subvention DETR
- Questions diverses.
- Informations diverses.
-

Inscription sur les listes électorales

Dans la perspective des élections municipales de 2020, la préfecture de Meurthe et Moselle rappelle :

- La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 7 février 2020.



CC2T – Tri des déchets : du changement en 2020.

A partir du 1^{er} janvier 2020 tous les emballages se recyclent !

Pots de yaourt, de crème et de fromage blanc, barquettes, polystyrène, boîtes de poudre chocolatée, films, blisters et sacs plastiques, flacons alimentaires ou de salle de bain, bidons de produits ménagers, ou encore tubes de dentifrice ou de crème, ... en 2020 : si c'est un emballage, il est à déposer dans le bac de tri.



En pratique : tous les emballages en plastique à trier

A déposer en vrac :

<p>Toutes les bouteilles</p>	<p>Tous les flacons et bidons</p>
<p>Toutes les barquettes</p>	<p>Tous les pots et les boîtes</p>
<p>Tous les sacs et sachets</p>	
<p>Tous les films</p>	

Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.



Le prochain Travec Flash sera distribué le 6 janvier 2020.

Bulletin municipal d'information – Imprimeur : Mairie de Villey le Sec – Ne pas jeter sur la voie publique
 Ont participé à la rédaction de numéro : Jean-Marie Hornut, Francine Klein, Catherine Lenoir, Alexia Maire, Jean-Pascal Lenoir
 Directeur de la publication : Jean-Marie Hornut. Responsable de la rédaction : Commission Communication - Dépôt légal : en cours